

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/244

Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (opération été, foyers-restaurants)

Direction de l'Action Sociale □

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/244 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DEVELOPPANT DES
ACTIONS AUPRES DES PERSONNES AGEES (OPERATION
ETE, FOYERS-RESTAURANTS) (DIRECTION DE L'ACTION
SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juin 2014 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion
et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui
interviennent en direction des personnes âgées. Ce soutien se concrétise par une
aide au financement d'actions spécifiques destinées à rompre l'isolement des
personnes âgées au sein de la cité et de protection de la santé.

L'objectif est d'aider les personnes âgées isolées et les personnes
âgées à mobilité réduite à participer à la vie sociale et lutter contre la solitude et la
dépendance, notamment durant l'été.

La Ville de Lyon soutient et encourage également les initiatives
d'organismes associatifs dont l'objectif est de proposer des sorties ludiques ou
culturelles répondants aux souhaits et capacités des personnes âgées.

Le but premier vise à favoriser la rencontre des personnes âgées avec
des personnes extérieures, d'âge ou d'horizons différents, et également de
dynamiser l'action sociale auprès des personnes les plus isolées et dépendantes.
Des visites ou des animations sur les lieux de résidence de ces personnes
(domicile, résidences, structures médicalisées), permettent ainsi de briser leur
solitude.

Plusieurs associations ont fait état de projets annuels et d'actions
ponctuelles, et peuvent bénéficier d'une contribution de notre collectivité.

Les aides proposées se répartissent selon les thématiques suivantes :

Thématique	Associations	Adresse (siège)	Montant subvention allouée en 2013 (€)	Montant / subvention proposée pour 2014 (€)	Finalité de la subvention proposée pour 2014	Article budgétaire / fonction / ligne de crédit
OPERATION ETE	Club du 1 ^{ER} Pour l'Amitié	20 rue de Flesselles 69001 LYON	2 000	2 000	Deux sorties en car d'une journée au Pays de la Fourme et à Louhans	Programme VIESENIORS Opération LIENSOC article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41296 service 22700
	Centre Gériatrique de Coordination Médico-Social (CGCMS) Accueil de Jour Le Parc SSIAD Le Parc	85 rue Tronchet 69006 LYON	1 900	1 900	Sorties durant l'été avec le SSIAD et l'Accueil de Jour	
	Centre Social de Gerland	1 rue Jacques Monod 69007 LYON	1 000	1 000	Sorties en journée avec le club Rayon de Soleil avec excursions	
	Demain Ensemble	249 avenue du Plateau 69009 LYON	1 500	1 500	Accueil des personnes âgées de la Duchère pour des animations sans interruption durant l'été	
FOYERS-RESTAURANTS	UGFRL	77 cours du Docteur Long 69003 LYON	150 000	150 000	Fonctionnement général de l'association qui propose des repas en salle et à domicile avec des animations ponctuelles	Programme VIESENIORS Opération MAINTDOM article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41294 service 22700
	Foyer restaurant Le Colombier	13 rue Marc Bloch 69007 LYON	19 047	19 000	Fonctionnement du foyer restaurant de l'EHPA Marc Bloch	

Eu égard au contenu opportun de l'action conduite par chacune de ces associations au bénéfice de personnes âgées présentes au sein de l'agglomération lyonnaise, action elle-même en adéquation avec les principes qui président à la politique sociale de notre ville, il me semble opportun de donner une suite favorable aux demandes de financement formulées.

Par ailleurs, compte tenu du montant de la subvention proposé pour deux de ces organismes, le Centre Social de Gerland, l'UGFRL, il conviendrait que notre collectivité passe avec chacune de ces associations une convention d'objectifs et de financement.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 6^e, 7^e et 9^e arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;

DELIBERE

1. Une subvention est allouée à chacune des associations énumérées ci-dessus pour une somme globale de 175 400 euros.

2. Les deux conventions d'objectifs et de financements susvisées, établies entre la Ville de Lyon et le Centre Social de Gerland, l'UGFRL sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. Le montant des subventions allouées, soit une somme globale de 175 400 €, sera imputé sur le budget en cours :

- pour un montant de 6 400 € financé à partir de l'enveloppe « Opération été » (article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41296).

- pour un montant de 169 000 € financé à partir de l'enveloppe « Foyers-Restaurants » (article 6574, fonction 61, ligne de crédit n° 41294).

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA